



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E61489

VALABLE JUSQU'AU

20/05/2027

ÉDITÉ LE 08/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973

Raison sociale : SARL MARTINET

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 29/12/2022

RUE DU PETIT CHATENET
87600 ROCHECHOUART

Capital :

7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LIMOGES B328008883 83B173

Siret : 328 008 883 00022

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 6113775

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 78399201

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 78399201

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 05 55 03 65 38

Fax :

Portable : 07 71 84 18 29

Responsabilité légale :

MARTINET AMAURY GÉRANT

Site Internet : <http://sarl-martinet.com>

E-mail : ent-martinet@ent-martinet.fr

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 1 057 879

Tranche de classification : CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)	6	21/05/2024
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	4	27/03/2024
6212	Revêtements textiles en lés	4	27/03/2024
6222	Revêtements résiliants PVC (Technicité confirmée)		27/03/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur	6	27/03/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		02/04/2025
Nombre total de qualifications : 6			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.

Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E61489

VALABLE JUSQU'AU 20/05/2027

ÉDITÉ LE

08/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 29/12/2022
7 622

Raison sociale : SARL MARTINET

RUE DU PETIT CHATENET
87600 ROCHECHOUART

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIMOGES B328008883 83B173

Siret : 328 008 883 00022

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 6113775

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 78399201

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 78399201

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 05 55 03 65 38

Portable : 07 71 84 18 29

Fax :

Site Internet : <http://sarl-martinet.com>

E-mail : ent-martinet@ent-martinet.fr

Responsabilité légale :

MARTINET AMAURY GÉRANT

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	21/05/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	02/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.